



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 13

Samedi 1^{er} avril 2017 - 88^e année

Sommaire

03 AVR. 2017



S'informer

Le zoom de la rédaction

Exploitation forestière / Élection présidentielle : la FNEDT écrit aux candidats ... p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

L'actualité en régions p. 7

Grand-Est / 13^e édition des Défis du bois

Auvergne-Rhône-Alpes /

A la découverte des métiers de l'amont en forêt de Saoû

Bois concept 21 : des ressources pédagogiques

sur l'utilisation du bois dans la construction

Nouvelle-Aquitaine / Le groupe Millet industrie lance un site web pour ses 70 ans

Exposition

Allemagne / Forst Live : une offre ciblée des travaux forestiers au bois-énergie ... p. 9

Entreprises

Grand-Est / Fibre premium : dix ans déjà !

La société s'agrandit, rejointe par la scierie Eymard p. 12

Comprendre

Entreprises

Bois feuillus / Scierie Delord : spécialiste européen du chêne p. 15

Synthèse

Bois résineux / À la découverte du sapin pectiné : importer des idées p. 18

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Le chêne au-dessus du lot à Crançot p. 21

Fin de campagne pour le hêtre à Grandvillars p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 30

Franc-parler

Complément harmonieux

C'est à l'occasion d'un déplacement dans les Vosges, incluant une visite de l'entreprise Charpente Houot, que la ministre du Logement Emmanuelle Cosse et le ministre en charge de la Forêt Stéphane Le Foll ont annoncé le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt Bois – bourg. Celui-ci prévoit un soutien à 100 projets de construction et de réhabilitation dans les territoires ruraux utilisant du bois local.

Cet AMI entend apporter son soutien à des projets situés dans des communes de moins de 10.000 habitants, et ciblant une typologie de bâtiments allant des petits logements collectifs aux équipements publics, en passant par les maisons individuelles et les commerces. Il vient en renfort d'actions déjà effectives au plan national, comme le programme Arbre qui valorise l'usage du bois dans la réhabilitation des logements et des bâtiments tertiaires existants, ou le programme 100 constructions publiques en bois local, animé par la Fédération nationale des communes forestières, et qui a déjà permis de faire émerger 80 projets.

À l'instar de la Fncofor, qui n'a pas manqué de la saluer, on ne peut que se réjouir de cette initiative, s'inscrivant dans un contexte où le secteur de la construction montre des signes de reprise depuis le début de l'année. En impulsant une dynamique bienvenue à diverses zones rurales, elle participera certainement à renforcer les fondements essentiels de la filière forêt bois française, qui ne saurait rayonner sans des racines solides. Cet AMI Bois – bourg apparaît en cela comme le complément harmonieux d'un autre appel à manifestation d'intérêt lancé en juin dernier, et qui a permis de sélectionner 24 villes où seront construits 36 immeubles en bois de grande hauteur.